



Journée au parc animalier d'Auvergne à Ardes sur Couze (63)

Dimanche 24 mars

La SRIAS Auvergne Rhône-Alpes propose à l'ensemble des **agents de l'Etat du département de l'Allier** une journée au parc animalier d'Ardes sur Couze.

Retrouvez plus d'informations sur le parc par ici : <https://www.parcanimalierdauvergne.fr/>

PRIX PAR ADULTE : 5 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus au 24/03/2024

Le prix comprend uniquement le billet d'entrée.

Cette journée, subventionnée par la SRIAS Auvergne Rhône-Alpes, est **réservée aux agents actifs de l'Etat des services rattachés administrativement dans l'Allier** ainsi qu'à leurs conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin et à leurs enfants mineurs et majeurs fiscalement à charge jusqu'à 24 ans inclus, ainsi qu'aux **agents retraités**.

Nombre de places proposées pour cette sortie: 100

La journée est libre, la SRIAS subventionne le billet d'entrée dans le parc. Vous arriverez au parc par vos propres moyens.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DIMANCHE 10 MARS

Procédure d'inscription

Compléter le bulletin en ligne jusqu'au 10 mars : <https://cutt.ly/MwBjqb28>



ET envoyer vos justificatifs (bulletin de salaire / de pension et livret de famille à actionsociale.03@finances.gouv.fr.

Attention toute inscription en ligne non suivie de l'envoi des PJ ne sera pas prise en compte. Le 10 mars, aura lieu tirage au sort, vous recevrez un mail vous informant de votre dossier. Pour les agents qui participent à la sortie, vous recevrez la procédure pour le règlement des 5€/adulte.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. Aucune dérogation n'est possible sur le déroulement de la journée